

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/SPS/GEN/1156/Rev.1
3 octobre 2012

(12-5350)

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

PROGRAMME DE L'ATELIER SUR LA TRANSPARENCE

Note du Secrétariat¹

Révision

1. Le Secrétariat de l'Organisation mondiale du commerce organise un atelier spécial sur les dispositions relatives à la transparence de l'Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires (Accord SPS), qui se tiendra à Genève (Suisse) le lundi 15 octobre 2012 et le matin du mardi 16 octobre 2012. Cet atelier sera suivi de réunions formelles et informelles du Comité SPS qui se dérouleront jusqu'au vendredi 19 octobre 2012. Tous les représentants des Membres, observateurs et organisations ayant le statut d'observateur sont invités à participer à l'atelier sur la transparence ainsi qu'à la réunion du Comité qui y fera suite.
2. L'atelier se veut hautement interactif et pratique, et cette formation sera axée en particulier sur l'utilisation du Système de gestion des renseignements SPS (SPS-IMS) et sur le Système de présentation des notifications SPS en ligne (SPS-NSS).
3. Les représentants du Codex Alimentarius, de l'Organisation mondiale de la santé animale et de la Convention internationale pour la protection des végétaux fourniront des renseignements sur leurs outils en ligne susceptibles d'être utiles aux Membres. L'atelier bénéficiera aussi de la présentation, par des fonctionnaires du Maroc et du Costa Rica, de leur expérience concernant la présentation des notifications SPS au moyen du système SPS-NSS.
4. Le programme de l'atelier est reproduit ci-dessous.

¹ Le présent document a été établi par le Secrétariat sous sa propre responsabilité et est sans préjudice des positions des Membres ni de leurs droits ou obligations dans le cadre de l'OMC.

ATELIER SUR LA TRANSPARENCE
PROGRAMME

Lundi 15 octobre 2012 (Salle du Conseil)

- 10 h-10 h 15** **Remarques liminaires**
- 10 h 15-10 h 45** **Séance I: introduction**
- Intervenants: Gretchen Stanton, Javier Ocampo, Secrétariat de l'OMC
- *Aperçu des dispositions de l'Accord SPS relatives à la transparence et des décisions du Comité/décisions ministérielles pertinentes*
 - *Comment fonctionne le système SPS-IMS? (exposé)*
- 11 h-13 h** **Séance II: séance pratique sur l'utilisation du système SPS-IMS**
- Les participants seront répartis en trois groupes: i) anglophones, ii) francophones et iii) hispanophones.
- *Qui peut/doit suivre les notifications reçues?*
 - *Comment identifier les notifications présentant de l'intérêt et les faire connaître aux parties prenantes?*
 - *Comment les observations sur les notifications reçues peuvent-elles être recueillies et communiquées au Membre notifiant?*
 - *Le système SPS-IMS et la résolution des problèmes commerciaux*
 - *Exercices sur le système SPS-IMS*
- 13 h-15 h** Pause déjeuner
- 15 h-17 h** **Séance III: outils en ligne du Codex, de l'OIE et de la CIPV**
- 15 h-15 h 30** Accès aux normes actuelles de l'OIE et renseignements complémentaires disponibles via le système WAHIS sur le site Web de l'OIE
- Intervenant: Derek Belton, Chef du Service du commerce international, OIE
- 15 h 30-15 h 50** Accès aux normes actuelles du Codex et renseignements connexes
- Intervenant: Selman Doyran, Secrétaire, Codex
- 15 h 50-16 h 30** Renseignements disponibles dans le cadre de la CIPV
- Intervenant: Yukio Yokoi, Secrétaire, CIPV

16 h 30-17 h Questions et réponses

17 h-17 h 30 Séance IV: le Portail intégré d'information commerciale (I-TIP)

Qu'est-ce que l'I-TIP et comment s'articule-t-il avec le système SPS-IMS?

Intervenants: Jurgen Richtering, Secrétariat de l'OMC

17 h 30-18 h Séance de synthèse du premier jour

Mardi 16 octobre 2012 (Salle du Conseil)

10 h-10 h 15 Séance V: présentation générale du système SPS-NSS

- *Présentation du niveau de mise en œuvre par les Membres des dispositions et décisions relatives à la transparence (G/SPS/GEN/804/Rev.5)*
- *Comment fonctionne l'application de présentation en ligne des notifications?*

10 h 30-12 h Séance VI: séance pratique sur la préparation des notifications (SPS-NSS)

Les participants seront répartis en trois groupes: i) anglophones, ii) francophones et iii) hispanophones.

- *Que faut-il notifier et à quel moment?*
- *Qui doit présenter les notifications?*
- *Quel mode de présentation doit être utilisé?*
- *À qui peut-on s'adresser si l'on a des questions pendant la préparation?*
- *À qui doivent être envoyées les notifications?*
- *Exercices pratiques sur le système SPS-NSS*

12 h-12 h 30 Séance VII: échange de données d'expérience nationales en matière d'utilisation des outils en ligne de l'OMC

Intervenants:

- Hamid Lachhab, Directeur, Division de la réglementation et de la normalisation, Office national de sécurité sanitaire des produits alimentaires, Maroc
- Virginia Salazar Losilla, Responsable des notifications SPS, Autorité nationale responsable des notifications SPS, Ministère de l'agriculture et de l'élevage, Costa Rica

12 h 30-12 h 45 **Séance VIII: identification des mesures de suivi et évaluation de l'atelier**

Facilitateurs: Gretchen Stanton, Javier Ocampo, Secrétariat de l'OMC

12 h 45-13 h **Remarques finales**
